

En outre, je suis certain que les députés ont apprécié l'intervention, aujourd'hui et mercredi dernier, du président du Conseil privé (M. Sharp), qui a plus ou moins indiqué la volonté du gouvernement d'améliorer les délibérations et les règles des comités. Cela étant dit, je dois à regret rejeter la question de privilège du député.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, il y a un petit détail que je dois faire remarquer à propos des observations du secrétaire parlementaire du leader de la Chambre. Je n'ai jamais approuvé la règle des 10 minutes et je n'ai jamais approuvé non plus le fait de faire étudier toutes les prévisions budgétaires à l'extérieur de la Chambre.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre!

M. Woolliams: Je veux que cela soit inscrit au dossier.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député se lance dans un débat. Ce n'est pas le moment.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

SIR WINSTON S. CHURCHILL

HOMMAGE À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE FEU LE TRÈS HONORABLE PREMIER MINISTRE DE GRANDE-BRETAGNE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais proposer une motion, en vertu de l'article 43 du Règlement au sujet d'un événement qui touche profondément à la fois le cœur et l'esprit de la Chambre et auquel s'associent toutes les institutions parlementaires du monde libre. Demain, le 30 novembre, marquera le centenaire de la naissance du très honorable Sir Winston Churchill.

Il peut arriver dans la vie de toute institution comme de tout homme que le courage flanche, qu'il manque presque. Une institution a alors de la chance s'il survient un homme qui puisse, grâce à l'ardeur indomptable de son cœur et de son esprit, lui insuffler une nouvelle vie et lui redonner l'espoir.

A un tel moment dans la vie de ces Chambres du Parlement, Sir Winston Churchill est venu ici, à la Chambre, le 30 décembre 1941, parler aux députés et aux sénateurs. Le premier ministre, le très honorable Mackenzie King, a alors déclaré à la Chambre et au Canada tout entier, en guise d'introduction: «dans la crise la plus grave de l'histoire du monde, le Canada est honoré par la présence, dans les murs de son Parlement, de l'homme dont la claire vision, le courage indomptable, la parole inspirée, et l'esprit héroïque fournissent un guide incomparable aux champions de la liberté.» Puis la Chambre entendit cette riposte à la méprisante menace que «d'ici trois semaines l'Angleterre se sera fait tordre le cou comme un poulet», riposte qui retentit dans ces murs et fit le tour du monde: «Quel poulet! Quel cou!»

C'était le cri de guerre d'un grand parlementaire lancé dans cette enceinte qui a donné un regain de courage, d'ardeur et d'espoir aux institutions de la démocratie parlementaire dans tout le monde libre, et aux forces de la liberté qui combattaient dans l'ombre des maquis derrière le Rideau de fer. A notre époque où la crise est moins

Questions orales

tragique et réclame moins d'héroïsme, prenons courage en évoquant cet anniversaire. Je propose, appuyé par le député de Témiscamingue (M. Caouette):

Que la Chambre rend hommage à la mémoire d'un grand parlementaire, Sir Winston Churchill, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance et prie monsieur l'Orateur de transmettre le texte de la présente résolution à sa veuve, lady Clementine Churchill.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Les députés ont entendu la motion présentée aux termes de l'article 43 du Règlement. Cette motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

● (1130)

M. l'Orateur adjoint: Cette motion aurait dû être présentée à l'appel des motions, aussi la Chambre reviendra à la présentation des rapports des comités permanents et spéciaux.

* * *

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

MOTION DE RENVOI DE LA QUESTION AU COMITÉ

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement:

27 novembre 1974—Le président du Conseil privé:

Que le Livre vert intitulé «Les membres du Parlement et les conflits d'intérêts», déposé le 27 novembre 1974, soit déferé au comité permanent de la justice et des questions juridiques; et

Que, après avoir mis fin à ses délibérations et présenté son rapport sur la question susmentionnée, le comité soit autorisé à faire une étude et des recommandations sur les questions suivantes: les ministres et les conflits d'intérêts et les fonctionnaires et les conflits d'intérêts.

M. l'Orateur adjoint: En conformité de l'article 21 (2) du Règlement, la motion est portée, comme mesure d'initiative gouvernementale, à l'ordre du jour de la prochaine séance.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA CONFRONTATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE AU SUJET DU PARTAGE DES RECETTES PÉTROLIÈRES—DEMANDE DE COMPROMIS ET D'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE LUTTE PRÉVENTIVE CONTRE LA RÉCESSION

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Les données publiées aujourd'hui par Statistique Canada révèlent que, pour le troisième trimestre d'affilée, la croissance a été nulle, ce qui indique en somme que le pays est officiellement dans une récession; le premier ministre possédait évidemment ces données mercredi dernier, quand il a déclaré avec emphase: «De nombreux Canadiens ont contribué à la situation impressionnante de l'économie nationale. Je voudrais signaler particulièrement l'apport vraiment appréciable de mon collègue le ministre des Finances». Cette affirmation, à la lumière des faits nouveaux, est d'un goût singulièrement douteux; le premier ministre est-il disposé à mettre fin sur-le-champ à cette